

**HOMMAGE PUBLIC DE MONSIEUR PIERRE MAUROY
A L'OCCASION DES FUNERAILLES DE
MONSIEUR ARTHUR ANDRE
(JOLIMETZ - SALLE ARTHUR-ANDRE)
(SAMEDI 10 FEVRIER 1996)**

Mesdames et Messieurs,

Chers Amis, chers Camarades,

Il y a moins d'un an, le 19 mars 1995, nous étions réunis ici même afin d'honorer notre ami Arthur ANDRE.

Au terme d'une carrière particulièrement brillante, ~~que~~ j'évoquais dans quelques instants, notre camarade avait eu la joie de recevoir, sur le contingent personnel du Président de la République, François MITTERRAND, la Cravate de Commandeur dans l'Ordre National du Mérite.

Arthur André

Il m'avait demandé de la lui remettre, et j'avais naturellement accepté de le faire avec grand plaisir, compte tenu de nos liens anciens, et de tant de souvenirs de combats communs, pour

J'aurais pour vous idées,

l'Avesnois, le Département du Nord, et la Région Nord/Pas-de-Calais.

Camille André → Dans la lettre qu'il m'adressait en février 1995, un mois avant cette cérémonie, Arthur ANDRE, avec ce souci de détail, cette précision que tout le monde connaissait bien, m'écrivait encore ceci :

"Voici quatorze ou quinze mois, j'ai chargé notre camarade Guy ALLOUCHE de bien vouloir s'occuper de mes funérailles quand je serai mort, de te demander si tu voulais bien, et pouvais prononcer mon éloge funèbre et, dans la négative, si tu devais être absent par exemple, de bien vouloir s'en charger lui-même".

Mon cher Arthur, cet après-midi, nous sommes tous présents avec ta famille et tes amis, avec la population de Jolimetz, afin d'honorer ta mémoire et de tenir cette promesse d'amitié.

Chacun d'entre nous a

certainement un souvenir personnel d'Arthur ANDRE : le Maire, le Conseiller Général, le Conseiller Régional, le Camarade, l'Ami. Lorsqu'une vie est aussi riche, aussi intensément tournée vers l'action, le service de la collectivité, comme l'a été la sienne, notre propre mémoire finit par s'inscrire dans celle de l'ami qui vient de disparaître.

Arthur ANDRE était d'abord de la génération qui, à trente ans, a dû rebâtir notre pays profondément meurtri par la guerre et cinq années d'occupation.

Instituteur à vingt ans, puis fonctionnaire au Ministère de l'Agriculture, il devient en 1945 le plus jeune Inspecteur Divisionnaire des Lois Sociales Agricoles en France, et la même année, conquiert la mairie de Jolimetz.

Un mandat qu'il exercera, nous le savons, pendant trente-sept ans, jusqu'en 1982 ! C'est un véritable record, qui témoigne bien de la confiance et de l'estime des habitants de cette commune,

présents en grand nombre aujourd'hui pour honorer sa mémoire.

Au long de ces décennies, Arthur ANDRE poursuivra une brillante carrière de haut-fonctionnaire : chargé de mission au Ministère de l'Intérieur en 1951, puis attaché de cabinet au Ministère des P.T.T, en 1956, auprès d'Eugène THOMAS, dont il sera d'ailleurs le successeur au Conseil Général. Enfin, il quittera l'administration avec le grade de Directeur Régional hors-classe honoraire du Travail et de la Protection Sociale Agricoles. Entretemps, il avait également été Délégué Départemental de l'Education Nationale.

Mais, je l'ai dit, la politique sollicite aussi tout son dynamisme, et il lui offre ses grandes capacités de travail et son talent pour la gestion des dossiers difficiles.

Dans ces années soixante et soixante-dix, notre région en a connu de très nombreux. Arthur ANDRE a été de ceux qui n'ont jamais renoncé, se sont

battus, parfois difficilement, pour refuser le déclin qui nous menaçait.

Les habitants du Nord/Pas-de-Calais lui doivent beaucoup.

Ainsi, de 1969 à 1982, il a été Conseiller Général du canton de Quesnoy-Est, Président Fondateur du Syndicat Intercommunal de Tourisme de l'Ouest-Avesnois, Président du Comité Départemental du Tourisme.

C'est dire à quel degré les intérêts de l'Avesnois, auxquels je suis personnellement et familialement attaché, ont été défendus et préservés. *par lui'.*

En 1974, j'ai eu le plaisir, en ma qualité de Premier Président du Conseil Régional Nord/Pas-de-Calais, d'accueillir notre camarade au sein de cette nouvelle assemblée.

Nous avons poursuivi, à l'échelle régionale cette fois, les combats décisifs qui ont permis que s'engage une

mutation qui n'est pas encore achevée.

Depuis 1982, Arthur ANDRE était Maire Honoraire de Jolimetz, une distinction parfaitement légitime, au terme d'une vie entière consacrée à défendre l'intérêt général et la cause publique.

Il avait reçu de très nombreuses distinctions, dont chacune correspondait étroitement à l'une de ses multiples activités : les palmes académiques pour l'enseignant, le mérite agricole pour l'homme des lois sociales agricoles, la médaille d'or des collectivités régionales, départementales et communales qui honorait l' élu local, mais aussi deux distinctions belges, car il avait contribué efficacement à développer le tourisme transfrontalier.

Enfin, la Légion d'Honneur et le Mérite National, dont il était Officier et Commandeur, illustraient à elles-seules la richesse et l'exemplarité de sa carrière publique.

*Il a aussi de
honneurs de
de nombreuses
Cotisations de
de l'Ordre de
la Légion d'Honneur
de Mérite National*

*Arthur camarade
jean
plus solidarité
! et plus justice*

A nos yeux, Arthur, tu resteras d'abord et toujours ~~notre camarade~~ et aucun d'entre nous ne peut oublier ce que nous avons vécu ensemble, au sein de la SFIO, puis de la Fédération du Nord du Parti Socialiste.

Avec la disparition d'Arthur ANDRE, c'est un peu de notre mémoire qui s'en va. Mais le flambeau est toujours tenu, puisque Bernard, l'un de ses deux fils, est aujourd'hui Maire d'Emmerin, et Conseiller à la Communauté Urbaine de Lille, et j'ai donc plaisir, désormais, de travailler avec le fils, après de longues années de collaboration étroite avec le père.

Mesdames et Messieurs, mes chers amis, Arthur nous quitte au terme d'une vie d'exception, tout entière tournée vers le bien collectif. Pour les citoyens, et plus généralement, tous ceux qui sont attachés à la chose publique, c'est un grand exemple.

Des milliers de femmes et

d'hommes, tels que notre camarade
existent encore aujourd'hui,
indéfectiblement dévoués à leurs
concitoyens. Elus locaux, engagés dans
l'action quotidienne, ils constituent,
croyez-moi, une richesse irremplaçable.

la patrie et la République -

Cher Arthur, à ton épouse, à tes
enfants, à ta famille et tes amis
rassemblés aujourd'hui, je le dis
publiquement : nos combats
continueront! Nous avons encore
beaucoup à faire, et nous n'oublierons
pas ton action et ta mémoire.

→ ta femme, ton
un jour, / dans / nous
nous sommes pour peupler
les idées - C'est il de la
bravoure - pour nous
travailler pour nos
pour la République et ta carrière
et ta mémoire pour tout
à faire les autres -
A nous, amis!

avec tous ceux pour
la patrie et la République

continueront
à faire
la patrie et la République
d'une unité
grande et noble